

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

Une publication du Collectif Haïti de France

-21 ter rue Voltaire - 75011 Paris - 01 43 48 31 78 – contact@collectif-haiti.fr-

N°1001

16 mars 2011

- **Perturbations inquiétantes à l'approche du second tour présidentiel et législatif**
- **Solidarité nationale et internationale envers la Presse après les propos menaçants du candidat Martelly**
- **Agitation pour un retour physique de l'ancien président Aristide**
- **Tsunamis et tremblement de terre toujours possibles en Haïti**

>> Perturbations inquiétantes à l'approche du second tour présidentiel et législatif

Plusieurs zones d'ombres apparaissent au tableau du deuxième tour de scrutin présidentiel et législatif, ce dimanche 20 mars 2011, malgré l'apparente satisfaction du Conseil électoral provisoire (CEP) sur les améliorations apportées dans le processus.

En début de semaine, l'organisme électoral a interdit les manifestations de rue pendant le déroulement du scrutin. Le CEP n'a toujours pas publié les statistiques des votants et celles obtenues par les différents candidats au premier tour de la présidentielle et des législatives du 28 novembre 2010.

Est-ce que l'organisme électoral adoptera la même attitude après le scrutin de dimanche prochain, en gardant secrets (comme pour le premier tour) le taux de participation, le pourcentage d'abstention d'électorales et d'électeurs, ainsi que les votes obtenus par les différents candidats s'interrogent les observateurs.

Quelles dispositions sont arrêtées effectivement pour prévenir la répétition de fraudes et irrégularités flagrantes constatées le 28 novembre 2010 ?

Au moins deux poseurs d'affiches de la candidate à la présidence Mirlande Manigat ont été tués la semaine dernière, dans des circonstances non encore éclaircies, et un autre est toujours porté disparu, après leur arrestation par des agents de la police nationale d'Haïti (PNH). Un membre du regroupement "Alternative" a été assassiné par balles dans le Nord-Ouest.

Un plan intégré de sécurité, pour le jour du vote du 20 mars, est certes planifié par la mission des Nations Unies de stabilisation en Haïti (Minustah) et la PNH. Cependant, les actes de violence, qui continuent d'émailler les derniers jours de la campagne électorale, préoccupent de nombreux secteurs, y compris la Minustah et la PNH (laquelle affirme sa neutralité dans le processus en cours).

« Tout discours, appelant à descendre dans la rue avant la publication des résultats des élections par le CEP, viole la loi

électorale, décrédibilise le processus électoral et ignore la volonté souveraine du peuple, telle qu'exprimée dans les urnes », avertit la mission onusienne.

Mardi 15 mars à Mirebalais, plusieurs personnes ont été légèrement blessées au moment d'une violente interruption de la campagne de la candidate à la présidence Mirlande Manigat par des partisans de Michel Martelly. Par ailleurs, des membres du camp de celui-ci, menacent ouvertement d'incendier le pays si leur candidat ne l'emporte pas sur sa rivale.

Mirlande Manigat dénonce l'intolérance ainsi que les préparatifs de mise en place d'une milice "rose" et les signes avant-coureurs d'une dictature (en gestation) dans le camp Martelly.

Tout en affirmant condamner les violences enregistrées, Martelly évoque de possibles infiltrations de groupes qu'il n'a pas identifiés dans les réunions de campagne de sa rivale.

Cependant, Martelly laisse croire que ses partisans pourraient gagner les rues, à l'instar des violentes manifestations de début décembre 2010, après la publication des résultats préliminaires du premier tour du scrutin du 28 novembre dernier.

Dans l'intervalle, l'accent est davantage mis sur la présidentielle au détriment des législatives, lesquelles représentent un enjeu important pour la prochaine configuration du nouveau gouvernement. Aucun des deux candidats à la présidentielle ne disposera de majorité au prochain parlement, à moins d'alliances avec les futurs élus sénateurs et députés.

Personne ne sait, à présent, à quelle date le transfert de pouvoir sera effectué entre l'équipe sortante du président René Garcia Préal et les nouveaux élus, dans un contexte de non respect des échéances constitutionnelles.

>> Solidarité nationale et internationale envers la Presse après les propos menaçants du candidat Martelly

La presse nationale et internationale exprime sa solidarité envers les journalistes Haïtiens, après les propos menaçants proférés à l'encontre de l'éditeur et journaliste de l'agence en ligne AlterPresse, Gotson Pierre, par le candidat Martelly, interrogé sur ses capacités de gestion dans un débat télévisé le 9 mars.

Michel Martelly a ouvertement évoqué "des repréailles de la rue" envers les journalistes qui s'aviseraient de continuer à poser des questions jugées embarrassantes.

Plusieurs associations de presse, nationales et internationales, s'interrogent sur cette velléité de faire taire la liberté de presse et d'expression, sous un éventuel gouvernement de Michel Martelly. Elles invitent notamment à la vigilance de la société face à toute

tentative de bâillonnement de la liberté de presse et d'expression. Le comportement de Michel Martelly est interprété comme un « mauvais signal pour l'avenir des luttes démocratiques et populaires à travers le pays ».

Le Groupe Médialternatif (GM), responsable de la publication AlterPresse, exhorte la presse en Haïti à prendre garde aux menaces de Michel Martelly.

"Les graves déclarations du candidat peuvent être considérées, à raison, comme des menaces à la liberté de la presse et d'expression, qui sont des acquis du 7 février 1986, date de la chute de la dictature sanguinaire des Duvalier", signale le groupe dans une note en date du 11 mars 2011.

>> Agitation pour un retour physique de l'ancien président Aristide

Par des déclarations et des banderoles dans les rues, les partisans de l'ancien président Jean Bertrand Aristide, réfugié en Afrique du Sud, depuis février 2004, annoncent son retour physique imminent en Haïti, peut-être avant la tenue du deuxième tour de scrutin présidentiel et législatif du 20 mars.

« Je ne vois aucun problème à ce que Jean Bertrand Aristide revienne dans son pays s'il le désire. D'ailleurs, c'est quelqu'un qui est très formé qui a profité de son exil en Afrique du Sud pour meubler ses connaissances. Donc, il peut être utile à son pays notamment dans le domaine de l'éducation. Personnellement, je n'ai aucun problème avec le retour d'Aristide », déclare Mirlande Manigat, lors d'une conférence de presse le 14 mars.

« Comme Jean Claude Duvalier, Jean Bertrand Aristide peut revenir dans son pays à n'importe quel moment. Je n'ai aucune objection à son éventuel retour », fait savoir, pour sa part, Michel Martelly, lors d'une conférence de presse le même jour.

Cependant, « si j'avais le pouvoir je lui demanderais seulement d'attendre la fin du 2^e tour des élections », ajoute Martelly.

Le 1er mars 2011, l'ambassadeur français en Haïti Didier Le Bret considérait mal venue l'idée d'un retour d'Aristide avant la tenue du second tour de scrutin le dimanche 20 mars. L'administration du président américain Barack Obama a demandé, le lundi 14 mars, à l'ancien président Aristide de « différer son retour ».

« Un retour cette semaine ne peut être vu que comme le choix conscient d'avoir un impact sur les élections en Haïti. Nous demandons instamment à l'ancien président Aristide de différer son retour jusqu'après l'élection afin de permettre aux Haïtiens de voter dans une atmosphère pacifique », indiquait Mark Toner, porte-parole du département d'Etat.

Indiquant que « le retour attendu à Port-au-Prince de son client n'avait rien à voir avec le scrutin de dimanche », l'avocat américain d'Aristide, Ira Kurzban, a rejeté la proposition étasunienne.

>> Tsunamis et tremblement de terre toujours possibles en Haïti

Des spécialistes haïtiens et internationaux mettent en garde contre la possibilité de tsunamis et de nouveaux tremblements de terre en Haïti, en considérant l'activité des failles qui traversent le pays.

Depuis 2010, le Bureau haïtien des mines et de l'énergie (BME) a averti du risque de tsunami dans le Nord du pays à une date non encore déterminée. Des dispositions de prévention sont prévues dans le cadre d'un projet adopté récemment par la commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH).

Des tsunamis mineurs ont été signalés sur certaines côtes d'Haïti après le tremblement de terre dévastateur du 12 janvier 2010. Cette semaine, après les dégâts enregistrés le 11 mars au Japon, l'agence des réponses urgentes aux désastres (CDERA), basée en Guyane

française, a lancé une alerte sur la vulnérabilité des îles caribéennes aux tsunamis.

D'après les experts internationaux de cette agence, il manque à la région un système d'alerte pour anticiper l'arrivée de ces phénomènes naturels, tandis que l'achèvement d'un observatoire ne devrait pas être atteint avant 2014.

La surveillance de la région est menée par le Centre d'alerte aux tsunamis du pacifique, situé à Hawaï. En raison de la structure géologique de la région, un possible séisme ou une éruption volcanique aurait un effet dévastateur sur les îles des Caraïbes, signale la CDERA.

Durant les 500 dernières années, la région des Caraïbes a connu 88 tsunamis dont le plus important, en 1946, a fait environ 1600 morts.

